



Compte rendu Conseil Municipal du 02 Octobre 2025

Présents : Alain Debard, Lucien Roux, Edith Battentier, David Genest, Hébert Masse, Catherine Cachard, Audrey Pouix, Lise Russier, Brigitte Royet, Gilbert Ruel et Magali Ruel

Absent : Thomas Guilhot

Excusés : Pierre Suchère (pouvoir à Brigitte Royet), Pascal Riou (pouvoir à Alain Debard)

Approbation et validation du compte rendu du conseil municipal du 25 juin 2025 à l'unanimité.

Accueil des Jeunes Agriculteurs :

Bilan des journées des 23 et 24 Août lors du concours de Labour et Vaches allaitantes

Les JA remercient la commune pour l'aide apportée par l'intermédiaire des employés municipaux. 7 000 personnes ont été présentes sur le WE, ils attendaient que la moitié du public présent.

Côté financier, les comptes sont à l'équilibre avec les subventions des communes du Mazet, de Tence, de Chenereilles et la Communauté de Communes. L'entrée du dimanche était payante environ 4 000 personnes. Les concours ont attiré beaucoup de monde notamment celui des vaches allaitantes.

Le Maire remercie les Jeunes Agriculteurs du canton ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont conduit au franc succès de cette manifestation. Subvention de la commune du Mazet : 4 500€ accordée à l'unanimité.

Marchés de voirie 2025 :

5 secteurs de la commune étaient concernés dans ce marché de voirie 2025 : Chemin de la Carrière, Chemin de Zabulon, Chemin du Grand Crouzet, Chemin de la Varenne Basse et de Martelou et route de la chaux de Laroue

La commission d'appel d'offre s'est réunie pour l'attribution du marché. 5 entreprises ont répondu : BROCK TR SaintPierre Eynac, COLAS Le Puy-en-Velay, EIFFAGE Yssingeaux, EUROVIA Le Puy-en-Velay et MOULIN TP Les Villettes. L'entreprise retenue est la Colas avec une proposition de 96 175,50€ HT pour l'ensemble des chemins et une option reprofilage de 15.130,50 € HT.

Subventions aux associations :

- ACCA : Manifestation mars 2026, concours de chiens courants sur sangliers : subvention accordée à l'unanimité de 500€
- FOOT : Subvention accordée de 4 500€ sur 3 ans - unanimité
- Hors saison musicale : le conseil accorde une subvention de 250€ - unanimité
- Vélo club du Haut-Lignon : Cyclocross du 19/10/2025 : Subvention accordée pour 220€ - unanimité

Ecole : Dotation annuelle pour le fonctionnement à hauteur de 45€ par enfant soit 3 870€ et subvention annuelle pour les différents projets de l'école : 16€ par enfant soit 1 376€, pour un effectif de 86 élèves.

L'ensemble de ces deux contributions de la commune s'élève à 5 246€, elles sont adoptées à l'unanimité

Opération petit déjeuner : maintenue par la commune malgré l'abandon du partenariat avec l'Académie de Clermont Ferrand. Cette opération va se dérouler sur la saison Automne-Hiver pour un montant 80€ par petit déjeuner. Le premier aura lieu le 16 Octobre. Cette opération est adoptée à l'unanimité.

Biens de sections :

- Aulagnier Grand : 13/20 personnes se sont prononcées, pas de défavorables, il s'agit de la vente d'une partie de la parcelle D1703 pour une surface de 260m² à 10€/m² à M. et Mme. BOUILLET, les frais de notaire et de bornage sont à la charge de l'acquéreur. A l'unanimité, le Conseil entérine le résultat de cette consultation et autorise cette cession.
- Vente emprises antennes du Volamont :
 - o Deux micro-parcelles sur la parcelle cadastrée D 676 :
 - 100m² pour 100 000€
 - 89 m² pour 70 000€
 - o Prise en charge intégrale des frais de transaction par CELLAND (notaire, géomètre, droits et taxes)
 - o Cette opération est adoptée à l'unanimité.

Point sur le personnel (Secrétariat, ATSEM, Résidence)

- Résidence : Départ à la retraite de Claudine, Chantal Genest prend la place de Claudine jusqu'au 01/12/2025, elle sera secondée par Murielle SOERO.
Un appel à candidature a été lancé avec une date de clôture au 10/10/2025
- Secrétariat : Départ à la retraite de Chantal CROUZET en cours de réflexion
- Passage en CDD de 3 ans pour deux agents sur des emplois permanents : Jeanine ROUX et Alain RUEL :
accordé par le conseil à l'unanimité

Questions diverses :

- Réfection du stade : devis de travaux pour la réfection du stade à hauteur de 22 000€ HT. Une rencontre devra être programmée avec M. POYET pour voir l'engagement du club sur les entraînements et animations proposées.
- ANEM : Cotisation 2025 de 365.29€ acceptée à l'unanimité
- Echange de terrain famille CELLE : un échange de terrain va être fait avec la famille CELLE pour faciliter l'aménagement du sentier piétonnier sur la route des écoles. 65m de long sur 1m de large cédés gracieusement par la famille CELLE, en compensation la commune prendra en charge les frais de remplacement de la haie par une barrière placée sur la nouvelle limite, ainsi que les frais liés à cet échange : accepté à l'unanimité
- Un point a été fait sur l'adressage pour attribuer des numéros à différentes constructions ou pour compléter l'adressage en cours. La fiabilisation de l'adressage va être fait pour permettre une meilleure intervention des secours sur la commune.
- Restos du Cœur : Passage du camion itinérant des restos du Cœur sur la commune. Le camion sera présent le mardi matin de 11h à 12h au rez-de-chaussée dans la salle de la Mairie tous les 15 jours et ce à partir du 7 Octobre.